



ARRETE N° 2024 – 453
SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
Manifestations Sportives
Ligue de Tennis de Honfleur
Parking des Tennis
SAISON 2024 - 2025

NOUS, Maire de la Ville de Honfleur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1 à L2212-5, L2213-1 à L2213-6,

VU l'arrêté municipal sur la circulation et le stationnement des véhicules en Ville du 20 Octobre 1969, visé par Monsieur le Préfet le 15 Novembre 1969,

VU le Code de la Route, notamment en son article L 411-1,

VU l'arrêté municipal en date du 29/05/2020 portant délégation de fonctions et de signatures attribué à Monsieur Jérôme HAMEL,

VU la demande de la Ligue de Tennis de Honfleur, Boulevard Charles V - B.P 40089 - 14603 Honfleur Cedex, organisant des manifestations sportives pour la Saison 2024-2025, afin de réserver des places de stationnement,

ARRETONS :

ARTICLE 1 : Le Parking des Tennis, Boulevard Charles V, sera réservé en partie et gratuitement, aux participants des différentes manifestations sportives organisées par la LIGUE de TENNIS de HONFLEUR, pour la fin de SAISON 2024-2025, aux dates suivantes :

Année 2024 :

- Samedi 7 Septembre, Championnat Doubles Tennis Féminin,
- Samedi 14 Septembre et Dimanche 15 Septembre, Interrégions Tennis Entreprise,
- Jeudi 26 Septembre au Samedi 5 Octobre, ITF Juniors,
- Mercredi 29 Novembre au Dimanche 3 Décembre, Master U,
- Dimanche 8 Décembre, Ramasseurs de balles Roland Garros.

Année 2025 :

- Dimanche 19 Janvier, Finales U12,
- Samedi 22 Mars et Dimanche 23 Mars, Finale Tennis Entreprise,
- Du Samedi 19 Avril au Lundi 21 Avril, Championnat de Normandie Seniors,
- Samedi 26 Avril, Challenge Régionale TMC Tennis Féminin,
- Du Mercredi 7 Mai au Vendredi 9 Mai, Championnat de Normandie Jeunes,
- Du Samedi 7 Juin au Lundi 9 Juin, Championnat de Normandie Seniors,
- Samedi 17 Mai, Raquette FFT,
- Samedi 24 Mai, Raquette FFT Ados,
- Samedi 31 Mai, Coupe de Normandie Tennis Entreprise Mixtes,
- Samedi 14 Juin, Coupe de Normandie – 4ème série D et M,
- Samedi 21 Juin, Finales Régionales des Raquettes LNT/TMC Double Mixte,
- Mercredi 26 Juin au Dimanche 30 Juin, Championnat de France Tennis Fauteuil.

ARTICLE 2 : Les Parkings gratuits du Naturospace et des Personnalités pourront accueillir les participants de ces réunions n'ayant pu se stationner sur le Parking des Tennis.

ARTICLE 3 : Des barrières et panneaux avec affichage du présent Arrêté seront misent à disposition par le Centre Technique Municipal et posées par le Demandeur, uniquement, avant chaque manifestation.

ARTICLE 4 : Le droit des tiers est expressément réservé.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de Police, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie, Madame et Messieurs les Responsables du Centre Technique Municipal et du Centre de Secours, à la Police Municipale et à la Ligue de Normandie de Tennis, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à HONFLEUR, le 23 Juillet 2024

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint à la Circulation : Jérôme HAMEL

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE HONFLEUR" at the top and "(Calvados)" at the bottom, separated by two small stars. In the center of the stamp is a heraldic emblem. Overlapping the right side of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jérôme Hamel".